

Projet d'établissement

Collège Alexandre Fleming 2025-2030

INTRODUCTION

Ce projet d'établissement fixe le cadre commun, les valeurs, les priorités et les axes de développement de l'établissement. Il représente une vision globale à moyen terme, fixe les orientations pédagogiques, éducatives, culturelles, etc.

Fruit d'une concertation menée avec les personnels, les élèves et les parents d'élève, articulé et en cohérence avec le contrat d'objectifs, il est une référence pour l'ensemble de la communauté éducative dans les années à venir.

PRINCIPES

Le projet repose sur un engagement collectif de tous les membres de la communauté éducative et sur une alliance éducative entre les adultes de l'établissement et les parents d'élève. Cette alliance suppose des objectifs communs, des engagements convergents et une communication fluide.

1. Prendre soin des élèves

- Assurer un cadre de vie sûr et bienveillant.
- Accompagner chaque élève dans ses difficultés scolaires et personnelles.
- Veiller à ce que chacun(e) soit reconnu(e) dans sa singularité.

2. Les mener vers l'autonomie

- Favoriser la compréhension par les élèves du sens des règles, non comme des contraintes arbitraires mais comme des préparations à la vie en société.
- Aider les élèves à comprendre qu'un comportement responsable leur permettra de gagner en autonomie et en liberté dans l'établissement.
- Développer la capacité des élèves à s'organiser, à faire des choix et à prendre des responsabilités.
- Offrir un cadre qui stimule la curiosité, l'ouverture et la prise d'initiatives.

3. Leur faire prendre confiance et les stimuler

- Croire aux capacités de chaque élève et lui faire prendre conscience de celles-ci.
- Susciter et valoriser l'engagement des élèves au sein de l'établissement (délégués, instances, projets).
- Encourager l'engagement intellectuel, artistique, sportif ou civique.

OBJECTIFS

L'engagement de tous - élèves, parents, personnels - et la transmission des savoirs (savoir-être, savoir-faire, savoir-vivre) sont les fondements de la réalisation de ces objectifs.

1. Un épanouissement individuel et collectif

- Développer le respect mutuel entre adultes et élèves, et entre élèves, pour assurer le bien-être collectif.
- L'établissement privilégie la responsabilisation des élèves et la confiance réciproque entre eux et les adultes.
- La bienveillance des adultes doit aller de pair avec des exigences claires. Les comportements irrespectueux ou irresponsables ont des conséquences collectives ; l'épanouissement du groupe n'est possible que si chacun en est acteur.
- Il est permis à chaque élève d'être reconnu dans sa singularité et sa parole, dans un environnement inclusif et solidaire, favorisant la tolérance et le vivre ensemble.

2. L'excellence à la hauteur de chacun(e)

- L'ambition scolaire doit être portée par tous.
- Viser la réussite scolaire pour tous les élèves, en partant du niveau et du rythme de chacun(e).
- Des élèves s'engageant avec efforts et persévérance dans leur scolarité, soutenus par leurs parents pour réaliser leurs objectifs.
- Aider les élèves à comprendre le sens de ce qu'ils apprennent.

3. Une citoyenneté éclairée

- Former des citoyens capables de comprendre leurs droits et d'assumer leurs devoirs, ancrés dans les valeurs de la République : liberté, égalité, fraternité, laïcité.
- Des personnels et des parents en phase sur le respect de ces valeurs.
- La citoyenneté inclut explicitement les valeurs républicaines et l'engagement au-delà de l'école, dans la société. Elle n'est pas un objectif abstrait mais se construit dans les pratiques quotidiennes de la classe et de l'établissement.

CONCLUSION

Le développement d'une identité commune – logo, sonnerie, événements, formations spécifiques, etc.- à tous les membres de la communauté éducative constitue à la fois un levier et un effet de l'action collective.